

LES ORRES - 12/11/2024



Les violences intrafamiliales

CIDFF05 2A Passage Montjoie – 05000 GAP – 04 92 55 33 98 – contact@cidff-05.fr

Qu'est ce que le CIDFF ?

..... UNE FÉDÉRATION

- Fédération **Nationale** – Création en 1972 à l'initiative de l'Etat
- Fédération **Régionale**
- Réseau local d'aide aux victimes de violences intrafamiliales

..... UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Favoriser l'autonomie sociale, personnelle et économique des femmes
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

..... UN AGRÉMENT D'ÉTAT

Délivré par le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes

En France et/ou Outre mer, milieu rural ou urbain il y a un CIDFF près de chez vous



Les missions du CIDFF

INFORMER ACCOMPAGNER ORIENTER



- Accès aux droits ●



- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles ●
- Parcours de Sortie de Prostitution ●



- Insertion socio-professionnelle ●



- Soutien à la parentalité ●



- Sensibilisation & Prévention ●

Auprès de TOUS LES PUBLICS
Sous DIFFÉRENTES FORMES D'INTERVENTIONS
adaptées
Équipe pluridisciplinaire



- **En France, en 2023 il y a eu 271 000 victimes de violences conjugales** (244 000 en 2022) dont 85% sont des femmes et 86% des mis en cause sont des hommes

Une femme est tuée tous les 3 jours et un viol ou une tentative de viol toutes les 2m30
Parmi les femmes tuées par leur conjoint, 35 % étaient victimes de violences antérieures de la part de leur compagnon

- **Dans le monde**, selon l' ONU : 1 femme sur 3 a été victime de violence physique ou sexuelle
- **En 2022** : - 118 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire,
- 27 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire,
- **Conséquences sur les enfants : Enfants témoins = Co-victimes**
 - Chaque semaine 1 enfant meurt sous les coups de ses parents.
 - Chaque année 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, dont 77 % au sein de la famille (estimation CIIVISE).

Mécanisme des violences : Contexte général

ORIGINES : Nous avons vu :

- Le patriarcat,
- Les stéréotypes de genre,
- Le sexisme

Et AUJOURD'HUI ? : Le 21 Siècle, Siècle des violences ordinaires ? (*Catherine Jusselme*)

TROP DE VITESSE = C'EST VIOLENT !!!

En mode survie, la violence est normale, aujourd'hui nous sommes dans une Société de vitesse et de consommation de masse, avec internet qui amène du stress du fait de la communication 24/24, des infos en permanence, tout est immédiat « en un clic » ; on sait tout sur tout, tout le temps, on vous dit tout et son contraire =

Sur stimulations multiples, c'est violent pour notre cerveau !

Tout est en temps réel , on est collé à l'action tout le temps = rapide et éphémère : **Perte de sens de la vie et de nos valeurs**

Et dans les relations hommes/femmes c'est pareil : il faut TOUT et TOUT DE SUITE



Mécanisme des violences liées au couple : définitions

VIOLENCES ET CONFLITS

CONFLITS CONJUGAUX

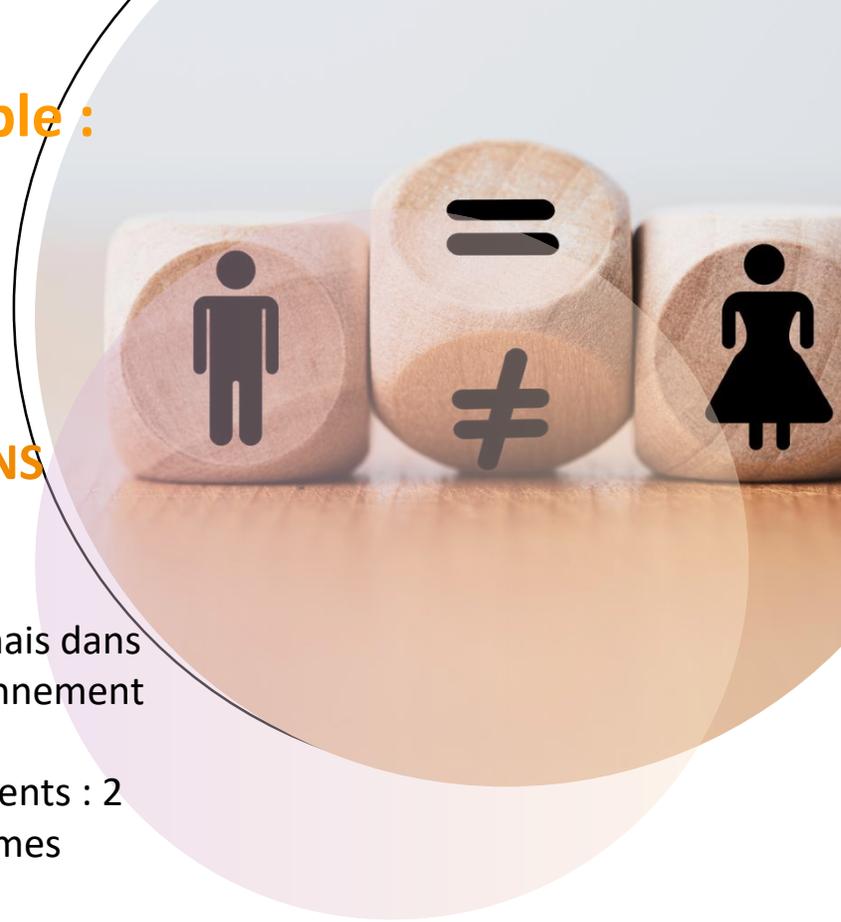
- Relation égalitaire respectueuse entre 2 personnes : Peuvent exprimer des points de vue différents en étant écoutés et respectés.
- Réciprocité des interactions. La négociation est possible
- Autorisés par la loi

VIOLENCES CONJUGALES

- Relation asymétrique et figée
- Emprise, pouvoir, contrôle et domination de l'un sur l'autre des partenaires
- **Interdites par la loi :** Infraction pénale délictuelle ou criminelle. Transgression autorité parentale

COUPLE À TRANSACTIONS VIOLENTES

- Relation égalitaire mais dans un mode de fonctionnement ritualisé, avec des comportements violents : 2 agresseurs et 2 victimes
- Couples qui ne demandent pas d'aide. Situation qui peut durer.
- **Interdites par la loi**



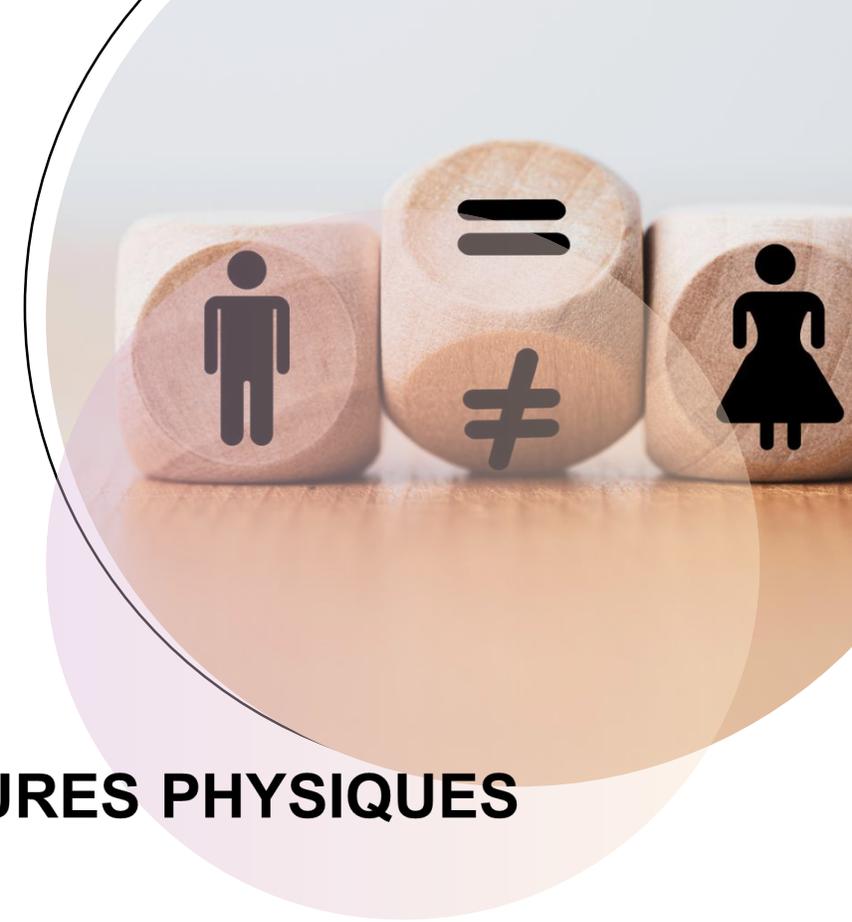
VIOLENCES QUI ENTRAINENT DES CONSEQUENCES SUR LES ENFANTS

Les différentes formes de violences : Résumé

Il s'agit des Violences sexistes : Tout acte préjudiciable commis à l'encontre d'une personne en raison de son genre – Egalité hommes/femmes

- **Violences sexuelles** : Tous actes sexuels non consentis, commis avec violence, contrainte, menace : viol, harcèlement sexuel, injures, proxénétisme...
A savoir que les attouchements sexuels sont un délit, le viol est un crime. Utilisation d'un objet = viol
- **Violences physiques** : Toute atteinte à l'intégrité corporelle : coups et blessures, mutilations, privations soins ou nourriture, séquestration...dont les conséquences vont de lésions traumatiques légères à des pathologies chroniques, voire, jusqu'au décès. C'est aussi en tapant contre des objets ou en les projetant.
- **Violences verbales** : insultes, menaces, chantages, ignorer l'autre ou l'obliger à parler, etc.
- **Violences psychologiques et morales** : humiliation, dévalorisation (*par exemple contre les membres de la famille*), pressions (*utilisation des enfants*), harcèlement sexuel et/ou moral, contrainte (*enfermement, séquestration, etc.*), chantage au suicide, culpabiliser, isoler, menacer, dénigrer, faire passer pour folle... etc.
- **Violences économiques et administratives** : privation d'autonomie et contrôle inéquitable sur les ressources (*confiscation de revenu, interdiction de travailler, etc.*) ; vol, confiscation ou destruction de documents administratifs (*carte identité, permis de conduire, titre de séjour...*)
- **Violences au travail et cyberviolences = Moyens** : économiques et administratives, sexuelles, psychologiques par la surveillance, contrôle, harcèlement...

Les différentes formes de violences - Focus



Le fait qu'une personne NE PRESENTE PAS de BLESSURES PHYSIQUES

NE SIGNIFIE PAS

qu'elle N'EST PAS VICTIME DE VIOLENCES.

L'ICEBERG DE LA VIOLENCE SEXISTE



FUENTE: AMNISTÍA INTERNACIONAL ESPAÑA

AMNISTÍA INTERNACIONAL

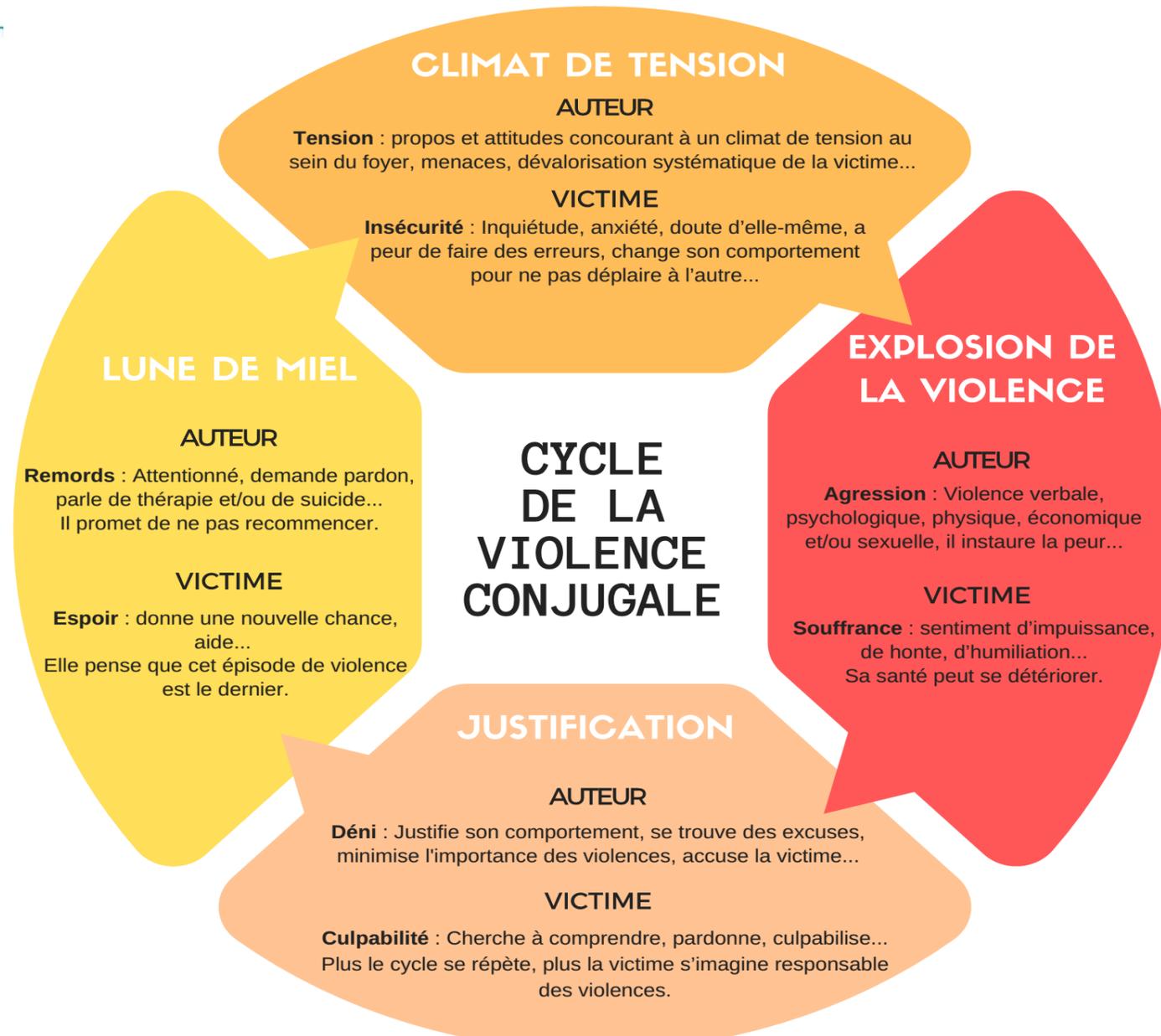


DFE
fion féministe



Mécanisme des violences liées au couple

Le cycle des violences



Mécanisme des violences : Conséquences

Conséquences sur la santé de la victime

Conséquences physiques :

- Directement liées aux coups.
- Conséquences à plus long terme : fatigue intense, insomnies, troubles alimentaires, douleurs chroniques, maladies inflammatoires, cardiovasculaires, diabète, ...

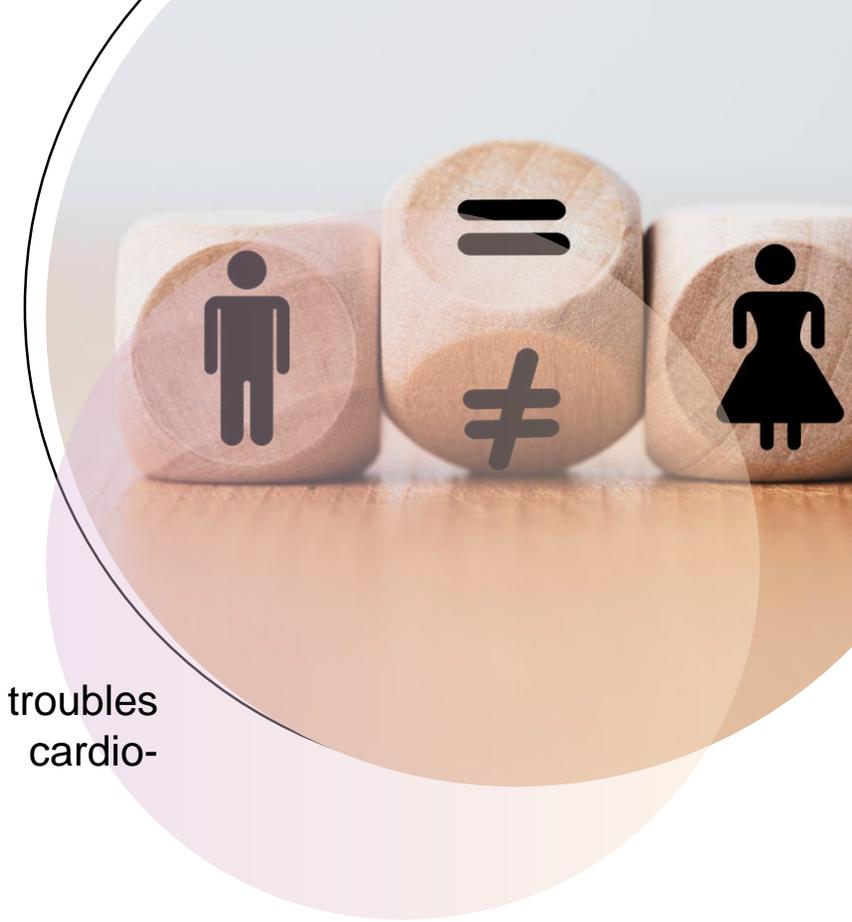


Pendant la grossesse, période à risque très important :

- 40% des violences au sein du couple commencent pendant la grossesse
- 6% des femmes enceintes concernées

Risque pour le bébé : avortements répétés, accouchement prématuré, mort in utero par décollement placentaire ou rupture utérine, hémorragies.

Risque pour la mère: hypertension artérielle, diabète...



Dépistage lors d'un premier contact

Signaux pouvant alerter sur une situation de violences (*hors blessures apparentes*) :

- Ne prend pas ou difficilement la parole, ne sourit pas
- Semble très effacée, se dit incompétente, incapable, se dévalorise
- A l'air apeuré, surveille la porte, les lieux
- Sursaute aux bruits inattendus lors de l'entretien, s'inquiète de ce qui les a provoqués
- Semble épuisée, confuse, désorientée, « trous » dans le récit
- Difficultés à se rendre disponible pour les rdv
- Difficultés à formuler clairement sa demande
- Adhère et défend une conception très stéréotypée des rôles féminin / masculin
- Présente des problèmes de santé récurrents, troubles du sommeil, épuisement, dépression, accidents, hospitalisations, consommation médicaments, alcool., TS, problèmes de maîtrise de la fécondité, avortements, ...

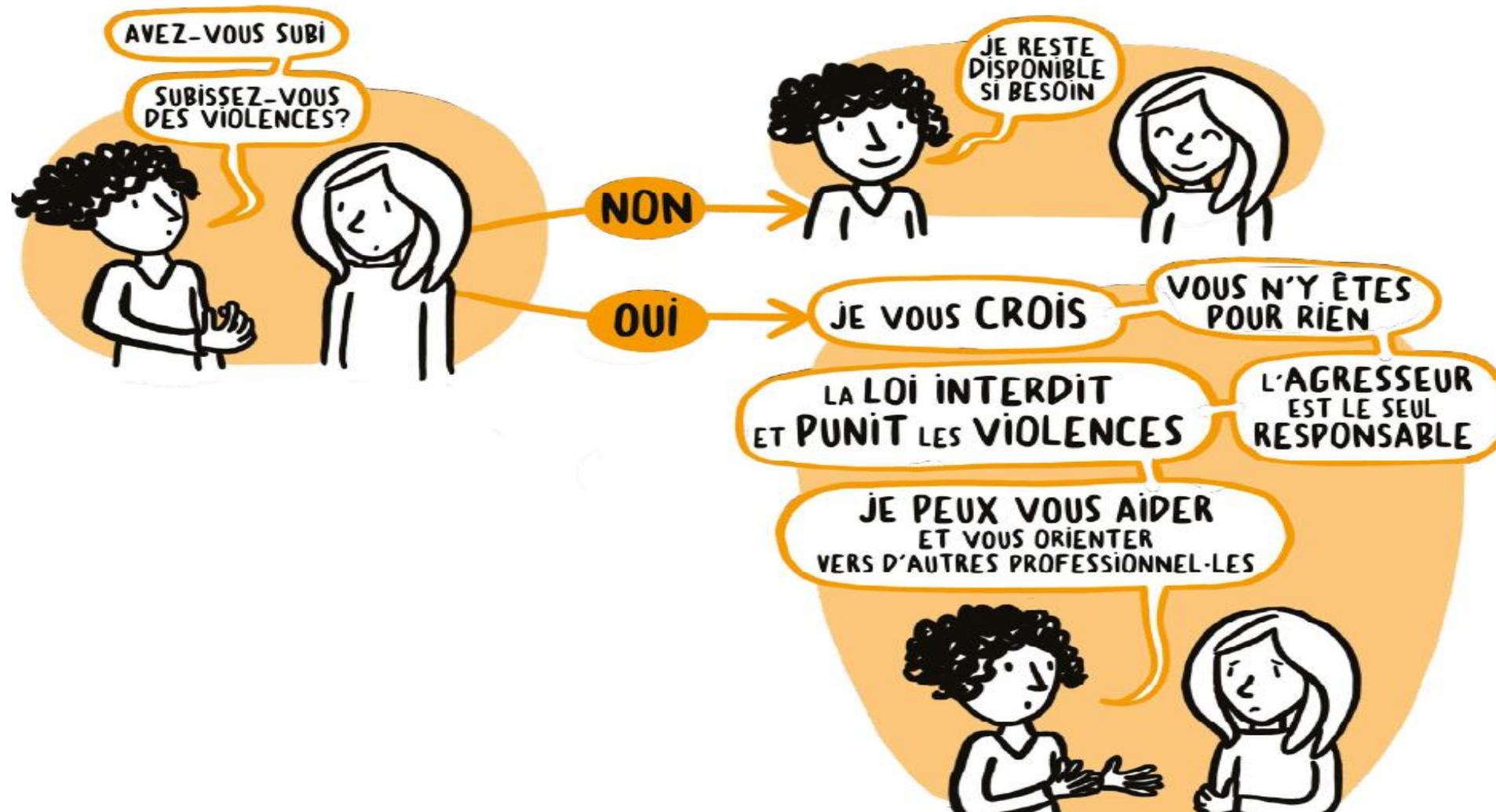
Si le couple est reçu :

- Contrôle les sujets abordés et la parole de la victime (*coupe la parole, répond à sa place, l'incite à se taire, à reformuler, à changer son opinion*)
- Semble jaloux, possessif, excessif, impulsif
- Surveille, contrôle toutes les activités de la famille, ...

CE QU'IL FAUT PRIVILÉGIER

- Veiller à ce que la personne se sente en sécurité et en confiance
- Questionner systématiquement car le silence n'est pas un choix
- Écouter avec considération, respect, bienveillance
- Valoriser sa démarche, rassurer sans minimiser ni banaliser
- Poser le repère de la loi et nommer les formes de violences exercées
- Rendre à l'agresseur la responsabilité de ses actes
- Demander à la personne accueillie de définir et formuler ses priorités
- Évaluer les risques encourus pour la victime et les enfants
- La renseigner sur les lieux de prise en charge, les procédures et recours possibles

EN RÉSUMÉ



Les numéros pour être écouté.e.s et accompagné.e.s :

- **Violences Femmes Info : 3919** Pour les hommes victimes : 116 006

Anonyme, confidentiel et gratuit 24h/24 7j/7

- **Le 3018 : le numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques**

Gratuit, anonyme et confidentiel, pour les adolescents, les parents et professionnels sur toutes les questions liées aux usages numériques des jeunes. Du lundi au samedi de 9h à 20h sur 3018.fr par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp

Police : 17 ou SMS au 114

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Hébergement d'urgence : 115

Enfance en danger pour les mineur.e.s : 119

Pour les auteurs : 08 019 019 11



Mécanisme des violences : accompagnement

ciDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Hautes-Alpes

**JE NE CONTRÔLE
PAS MA VIOLENCE.
JE FRAPPE.
JE CRAQUE.
J'AI BESOIN DE
ME FAIRE
AIDER.**

J'ARRÊTE D'ÊTRE VIOLENT.

08 019 019 11

numéro gratuit

 **FNACAV**
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
CONJUGALES & FAMILIALES

 **SECRETARIAT D'ETAT
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES ET
DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

L'ORIENTATION DES PERSONNES VICTIMES :

Dans les HAUTES-ALPES, citons quelques acteurs en fonction des besoins (*liste non exhaustive*):

- **Le CIDFF 04 92 55 33 98** : Information sur les droits, accueil et accompagnement global des personnes victimes de violences
- **Le Planning Familial 06 88 31 96 01** Questions sexualité, prévention, accompagnement
- **La MDA Maison Des Adolescents = 07 48 75 17 98** Ados en difficulté
- **Enfant en danger : 04 92 51 55 00**
- **Le CSAPA 04 92 53 87 66** : Addictions
- **Le CSM de Gap Centre de Santé Mentale 04 92 51 58 61** : Soutien psychologique
- **Le CMP de Veynes (Buëch/Dévoluy) Centre Médico Psychologique 04 92 20 14 29**
- **La MPF Maison de Protection des familles 04 92 43 16 02**
- **Médiavic 04 92 52 67 66** : Aide juridique aux victimes, gestion TGD, soutien psychologique
- **ISCG : Intervenante Sociale Commissariat Gendarmerie, Mme Oliva : 06 63 46 01 34**
- **Le 115** : Places d'hébergement d'urgence
- **La PASS Permanence d'Accès aux Soins : Gap : 04 92 40 78 08 Briançon : 04 92 25 22 23**
- **Le barreau des Hautes Alpes : 06 85 45 12 26** : Permanence d'avocats
- **CCBD – Pole Service Aux Habitants – Service Prévention personnes en situation de vulnérabilité :**
- **Samir 06 52 88 33 41 / Clémence 06 99 01 60 34**
- **Accompagnement social : MDS Maisons Des Solidarités, MFS Maisons France Services, Mairie, CCAS**
- **Associations caritatives : Croix Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique, Main de partage, Restos du cœur**

Le travail en réseau est essentiel !



QUELQUES DISPOSITIFS

- Dépôt de plainte
- Mise à l'abri en urgence (115) et il y a aussi des appartements gérés par certaines Communes et/ou Associations)
- Accueil de jour CIDFF
- Domiciliation au CIDFF ou CCAS
- Numéros de téléphones dédiés (3919 et autres)
- Application pour smartphones APP-ELLES
- Bouton Monsherif
- OP Ordonnance de Protection - cerfa15458*05 à adresser au JAF
- TGD Téléphone Grave Danger
- Éviction du.de la conjoint.e
- BAR Bracelet Anti Rapprochement
- Mémo de Vie sur France victimes
- Bon Taxi (par ex pour aller faire faire un certificat médical)

TELEPHONE GRAVE DANGER (TGD)



BRACELET ANTI-RAPPROCHEMENT (BAR)



EN RESUME, selon EVALUATION de la SITUATION :



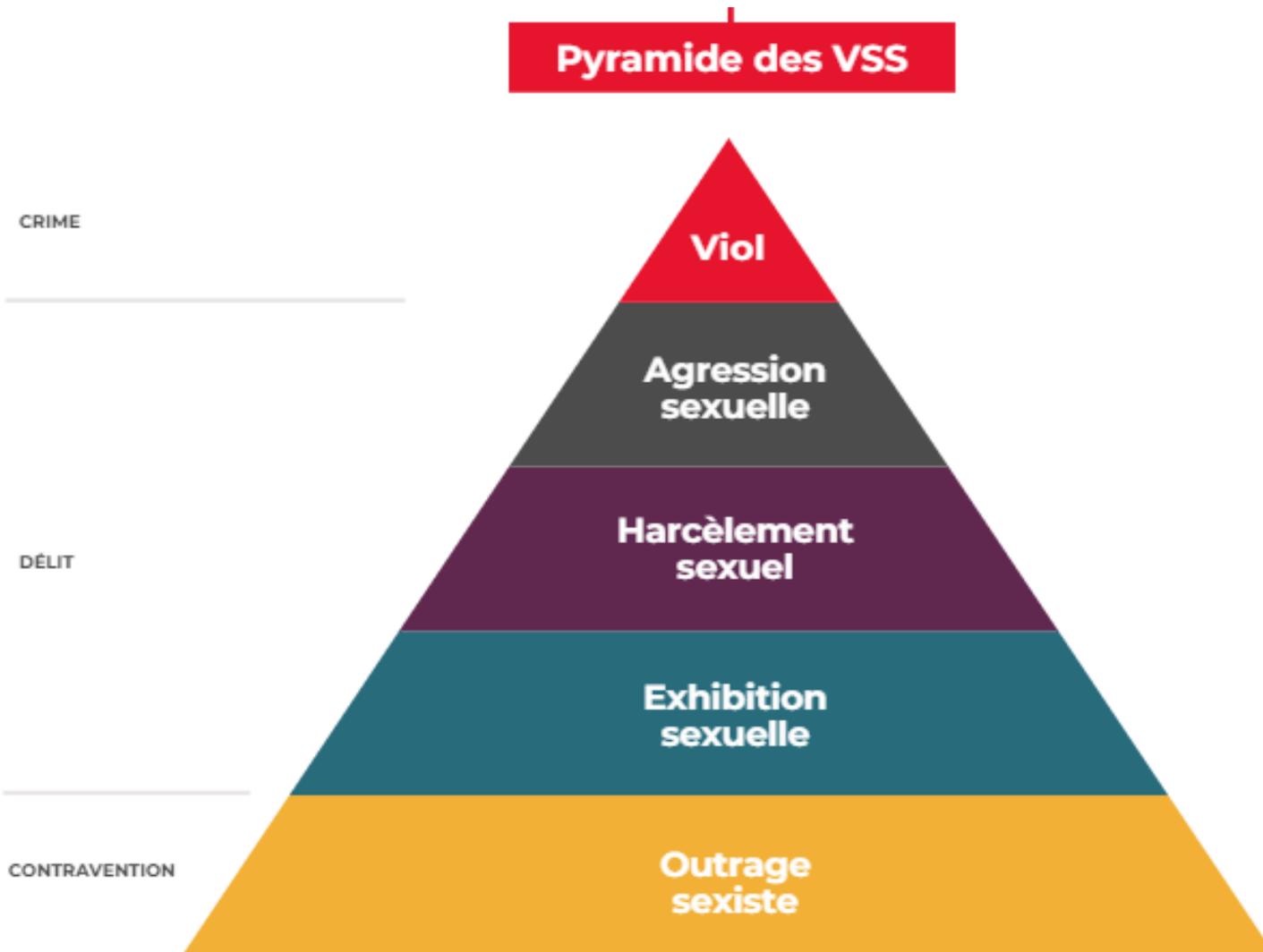
1/ URGENCE :

- URGENCE VITALE : 15
- URGENCE DANGER IMMEDIAT : 17
- Visite médicale pour certificat de constat médical de violences physiques et/ou psychologiques avec ITT (si pas de droits CPAM solliciter la PASS)
- Selon la gravité et l'inquiétude : Signalement au Procureur de la République : adulte vulnérable ou enfant

2/ PAS URGENCE : RESEAU DE PROFESSIONNELS :

QUELS SONT LES PROFESSIONNELS DÉJÀ POSITIONNES ?

- Accueil secrétaire de Mairie (par ex) : Ne pas hésiter à mettre la personne en sécurité et s'autoriser à passer le relais
- Proposer à la victime de contacter les professionnels
- Eventuellement l'accompagner pour prendre rdv ou se rendre au rdv
- Si famille : Proposer médiation UDAF



Merçi

Pour votre attention !